



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 128420

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la reconnaissance de la Confédération française des retraités, représentant plus de 1,5 million de seniors, en tant qu'association agréée. Ce nouveau statut lui permettrait une représentation officielle dans tous les organismes de réflexion, de gestion et de décision traitant des problèmes concernant les retraités. En effet, les retraités représentent aujourd'hui un groupe à part entière désirant prendre part aux enjeux de la société et faire ainsi entendre leurs voix sur tous les sujets les concernant, tels que la représentation des retraités et personnes âgées, le système de retraite, le système de santé, les conditions de vie des personnes âgées. En conséquence, il souhaite l'interroger sur la volonté du Gouvernement à reconnaître la Confédération française des retraités comme association agréée.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128420

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 février 2012, page 1245

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)